



Commune de Plaisance

Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 décembre 2011

MAIRIE
DE
PLAISANCE
- 24560 -
TEL/FAX : 05.53.58.79.55

Le 30 Novembre 2011

**Madame le Maire
de PLAISANCE**
à
**Madame et Messieurs les Adjoints
Mesdames et Messieurs
Les Conseillers Municipaux**

CONVOCAION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

LUNDI 05 DECEMBRE 2011 à 20 Heures 30 dans la salle de la Mairie.

Ordre du Jour :

Approbation PV séance précédente

Délibérations

1. Assurance CNP Année 2012,
2. CDG 24 : convention d'adhésion au service emploi des personnes handicapées et convention d'exécution pour l'aide au maintien dans l'emploi et au reclassement professionnel,
3. Proposition d'amendement du SIAS d'ISSIGEAC au Schéma Départemental de Coopération Intercommunale,
4. Décisions Modificatives : Ajustement de crédits suite acquisition bureau et multifonction.

Affaires Diverses

- Création arrêt de car, questionnaire signalétique CCPI...
- Travaux d'investissement année 2012.

Le Maire,

THOMASSIN Hugnette.

L'an **DEUX MILLE ONZE**, le **CINQ** du mois de **DECEMBRE** à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de la Commune de PLAISANCE, régulièrement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie, sur convocation du 30 novembre 2011 et sous la présidence de M^{me} Huguette THOMASSIN, Maire, afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Nombre de conseillers en exercice : **11**

Etaient présents: Mme THOMASSIN Maire, M. ROUCHON 1^{er} adjoint, M. FRICOT 2^{eme} adjoint, Mme CHAPOTARD 3^{ème} adjoint, Mme UTEAU, M. LEVIGNE, M LUCIEN, M. SCALABRE

Absents excusés ayant donné pouvoir:

M. GOMEZ (pouvoir à M. FRICOT)

M. TROUETTE (pouvoir à Mme THOMASSIN)

Absents: M. THOMAS

Ordre du jour

Approbation PV séance précédente

Délibérations

- ✓ Assurance CNP année 2012 (Agents CNRACL).
- ✓ CDG 24 : convention d'adhésion au service emploi des personnes handicapées et convention d'exécution pour l'aide au maintien dans l'emploi et au reclassement professionnel.
- ✓ Proposition d'amendement du SIAS d'Issigeac au schéma départemental de coopération intercommunale.
- ✓ Décisions modificatives : ajustement de crédits suite à l'acquisition d'un bureau et multifonctions.

Affaires diverses.

Madame le Maire ouvre la séance à 20h35

Madame Nadège UTEAU est désignée secrétaire de séance conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Procès-verbal de la séance du 19 septembre 2011 est adopté à l'unanimité.

2011-41 ASSURANCE CNP ANNEE 2012 (AGENTS CNRACL)

Madame le Maire explique que les contrats d'assurance relatifs à la protection sociale des agents permettent à la collectivité employeur de s'assurer pour les risques demeurant à sa charge en cas de décès, maladie ou accident de vie privée, maternité, adoption, paternité, accident ou maladie imputable au service ou maladie professionnelle. Taux en 2012 ; 5,72 % (pour mémoire en 2011 : 5,25 %).

Madame le Maire fait lecture du contrat adressé par CNP Assurances et le soumet à l'approbation du Conseil Municipal :

Votants: 10, dont 2 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

2011-43 CDG 24: CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES ET CONVENTION D'EXECUTION POUR L'AIDE AU MAINTIEN DANS L'EMPLOI ET AU RECLASSEMENT PROFESSIONNEL

Madame le Maire fait lecture de la convention d'adhésion et le soumet à l'approbation du Conseil :
Mme le Maire fait lecture du rapport annuel et le soumet à l'approbation du Conseil :

Votants: 10, dont 2 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

2011-42 PROPOSITION D'AMENDEMENT DU SIAS D'ISSIGEAC AU SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Madame le Maire donne lecture de la proposition et soumet au vote :

Votants: 10, dont 2 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

2011-40 DECISIONS MODIFICATIVES : AJUSTEMENT DE CREDITS SUITE A L'ACQUISITION D'UN BUREAU ET DE MATERIEL MULTIFONCTION

Décision demandée suite à l'acquisition d'un bureau d'occasion (plan, caisson et banque d'accueil) 450 € HT et du changement du photocopieur et d'une imprimante Brother en panne par un multifonction numérique connecté à l'ordinateur, cassettes A3 A4, recto verso, socle offert 1 000 € HT

2183-28 Matériel de bureau et matériel informatique	+ 1 800,00 €
2184-28 Mobilier	- 1 800,00 €

Les Conseillers municipaux constatent que l'agencement du nouveau bureau permet à la secrétaire de Mairie, d'une part d'avoir des rangements pour les documents nécessaires à sa fonction, d'autre part d'accueillir le public de manière plus agréable et plus confidentielle.

Madame le Maire soumet au vote :

Votants: 10, dont 2 procurations	Pour: 10	Contre: 0	Abstention: 0
----------------------------------	----------	-----------	---------------

AFFAIRES DIVERSES

● Création d'un point d'arrêt transport scolaire

Madame le Maire donne lecture de la proposition par le Conseil Général de la création d'un arrêt de car à Maison Neuve sur demande d'une famille habitant à proximité.

● Questionnaire signalétique de la CCPI

Madame le Maire donne lecture du questionnaire signalétique proposé par la Communauté de Communes du Pays Issigeacois

Le document étant conséquent les Conseillers Municipaux demandent à en avoir copie afin de pouvoir y répondre au mieux.

● Marché d'enlèvements des ordures ménagères

Madame le Maire donne lecture du résultat de l'appel d'offre passé par la Communauté de Communes du Pays Issigeacois pour le marché de collecte des ordures ménagères sur l'ensemble des communes de la communauté. Le choix s'est porté sur le mieux disant, à savoir la société SITA. Ce marché entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012, et toutes les informations nécessaires figureront dans *la petite gazette* du mois de janvier 2012.

● Sécurité routière

Madame le Maire donne lecture de la réponse négative de la DIRCO suite à la demande de la commune d'instaurer une ligne continue sur la RN21 après le lieu-dit la *halte de Plaisance*, en direction de Bergerac, de manière à sécuriser le tourne_à-gauche en direction de *Mandacou*.

L'ensemble du Conseil Municipal n'accepte pas ce refus et souhaite relancer la demande, estimant que cet aménagement permettrait de sécuriser cet endroit.

● Entretien des églises

Madame le Maire fait part des devis concernant les travaux concernant la porte de l'Eglise d'Eyrenville, soit par un changement de la porte, soit par une rénovation. L'état de la porte de l'Eglise de Mandacou nécessite aussi certains travaux. Madame le Maire propose de faire établir des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.